



Pension alim. : déclaration aux impots

Par **assume_92**, le **06/04/2010** à **14:37**

Bonjour,

1. La loi m'oblige t-elle à déclarer une PA versée par mon ex avant décision du JAF ?
- 2 . Si c'est le cas, comme le montant de le PA a parfois été versé cash sans attestation signée de ma part, est-ce que le fisc risque de me chercher des poux dans la tete si j'enlève les montants correspondant aux versements cash ?

Merci pour votre réponse